

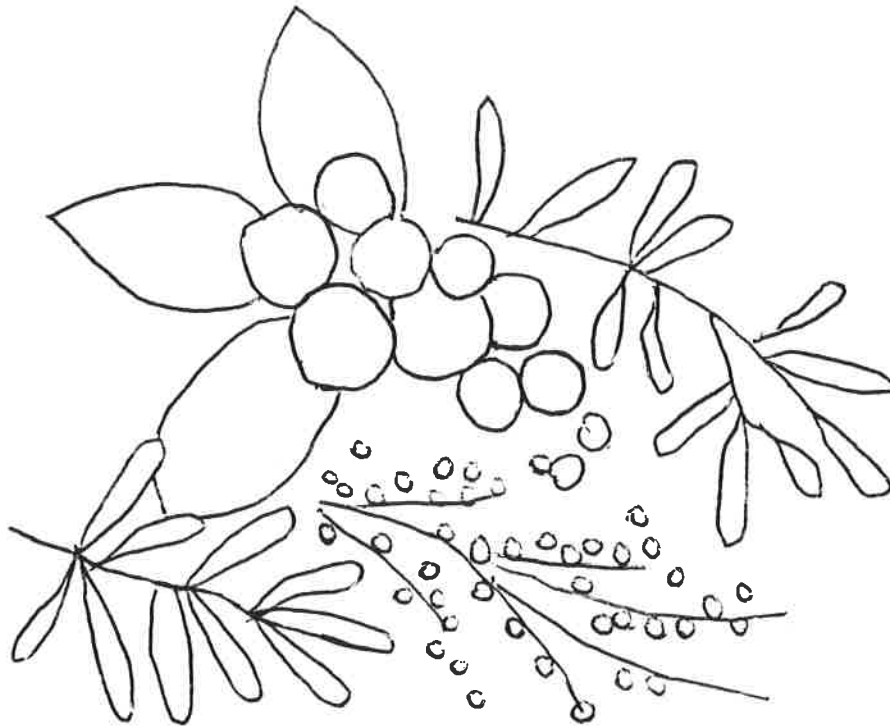
LIGNEROLLES.



# **BULLETIN MUNICIPAL**

N°7 DECEMBRE 1986 - JANVIER 1987





## SOMMAIRE

---

Gestion de la commune

Vie associative

Informations familiales

Informations et renseignements pratiques

Page de suggestions



LIGNEROLLAISES, LIGNEROLLAIS,

Le conseil municipal et votre maire n'ont pas abandonné la tradition de la publication du bulletin municipal.

Quand celui-ci vous parviendra les réalisations de l'année 1986 seront sans doute achevées.

## I N V E S T I S S E M E N T

---

Des travaux classiques et un investissement pour les loisirs des jeunes.

TRAVAUX CLASSIQUES : les indispensables travaux de voirie, qu'il s'agisse :



- de collecte d'eaux pluviales et d'ouverture de fossés : les Chaumes, la Caille, le Clos, le Grand Cougour
- d'empierrement : chemin des Mignottes, Mont, chemin derrière la gare, etc...
- de revêtement périodique des voies déjà goudronnées : chemin du Breuil aux Bruyères, chemin du Grand Cougour à la rivière
- ou de premiers goudronnages : chemin des Vignes de Mont, allées du cimetière

L'EDIFICATION DU CHALET doit permettre à nos jeunes de disposer d'un lieu de rencontre et d'activités du type de celles que l'on pratique dans les maisons des jeunes et de la culture.

Il est bien entendu que le Club des Jeunes devra assumer la responsabilité de l'entretien de cette salle et l'encadrement des activités pour que jamais le calme du village ne soit troublé. Le maire bien sûr y veillera.

Le conseil municipal de Lignerolles a, évidemment, longuement réfléchi avant de s'engager dans ce projet. Le sérieux des membres du Club des Jeunes et l'octroi de deux subventions (Etat et Conseil Général) ont justifié sa décision.

Pour les activités de plein air, rappelons que l'U.S.L. est une remarquable structure d'accueil, avec, en particulier, l'encadrement bénévole des jeunes footballeurs le samedi après-midi. Par ailleurs, les activités de plein air peu vent s'exercer sur le plateau sportif, ou dans nos chemins de randonnées pédestres, tandis que l'Amicale Laïque propose en plus les sorties à la piscine.

En conséquence, le temps libre de certains adolescents ne doit jamais devenir une oisiveté nuisante. On peut encore moins l'admettre, ici, à Lignerolles, quand on songe à la situation d'autres jeunes dans certaines banlieues.

Avec ces deux grands ensembles de dépenses (voirie et chalet Club des Jeunes) le conseil municipal de Lignerolles a assumé comme il se doit les responsabilités de service public de la commune au niveau des investissements. Il doit aussi les assumer au niveau du fonctionnement.

## F O N C T I O N N E M E N T

---

Chaque année les dépenses de fonctionnement augmentent rapidement et les sommes disponibles pour l'autofinancement des réalisations de la commune, au contraire plafonnent autour de 200 000 F (195 105 F) sur un total du budget de fonctionnement de la commune inférieur à 800 000 F en 1986 (776 705 F).

L'explication est simple : l'éclairage public, le chauffage des bâtiments communaux, les frais de personnel entre autres ne sont pas compressibles. Or l'on se doit de payer les participations à des charges intercommunales (par exemple collecte des ordures ménagères 52 200 F en 1986 soit 6,72% des 776 705 F total des recettes de fonctionnement de la commune). Il faut aussi entretenir régulièrement les bâtiments communaux, la voirie rurale et communale. A ce propos, il nous a d'ailleurs paru utile de créer un autre emploi à temps partiel d'ouvrier d'entretien de la voie publique.

A l'avenir, ces charges de fonctionnement vont encore s'alourdir avec l'application de la loi de décentralisation dans le domaine scolaire car Lignerolles devra participer au frais de fonctionnement des classes maternelles et primaires de Montluçon accueillant des enfants dont les parents résident sur le territoire de notre commune.

Avec l'ouverture d'une garderie dès septembre 1986 nous pensons que les parents concernés pourront scolariser leurs enfants à Lignerolles où ils seront pris en charge de sept heures trente à dix huit heures. Cette décision, avec ses implications financières, a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Lignerolles, soucieux comme votre maire a eu souvent l'occasion de le rappeler, de maintenir bien vivante l'école publique de Lignerolles. Défendre l'école c'est préserver la personnalité de notre commune.

Face à ces dépenses de fonctionnement croissantes, il reste, on l'a dit, pour investir, un autofinancement qui se stabilise et même se contracte en francs constants.

Département

Allier

Perception

Montluçon Ouest

COMMUNE

Lignerolles

Code INSEE

145

COMMUNE DE PREMIÈRE CATÉGORIE

# BUDGET PRIMITIF

de

1986

Ce budget doit être présenté en francs sans décimes ni centimes.

# FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVUES

RECETTES ASSUREES

<p>51000 Denrées et Fournitures dont 36000 pour le fioul</p>	<p>25000 Produits domanoux (gîte etc...) 27500 prestations sociales</p>
<p>FRAIS de PERSONNEL (dont 30000 Fns de charges sociales)</p> <p>158000</p>	<p>DOTATION GLOBALE de FONCTIONNEMENT (versée par L'Etat)</p>
<p>Travaux et services extérieurs 74600 (dont 40000 charges EDF)</p>	
<p>Participations et contingents (dont 52000 → S. CTOM 18000 → C.E.S. etc...)</p> <p>103800</p>	
<p>Allocations et subventions 62500 dont 15850 SIFA. 18000 cantine etc...</p>	<p>342 734</p>
<p>Frais de gestion 53500</p>	<p>CONTRIBUTIONS DIRECTES</p>
<p>Frais Financiers (intérêts des emprunts) 75100</p>	<p>155 926</p> <p>Foncier bâti</p>
<p>Prélèvements pour approvisionner la section d'investissement</p>	<p>92 190</p> <p>Foncier non bâti</p>
<p>195 105</p>	<p>74 987</p>
<p><u>776705</u></p>	<p>12 534 (2)</p> <p>34046 + 974 (3)</p> <p><u>76715</u></p>

compensation  
selon  
versés au  
personnel  
en congé de  
maladie

impôts  
et  
taxe  
3300

Taxe  
← professionnelle  
8464

- 1) Part destinée à la commune
- 2) subvention fiscale  
(compensation des contributions  
temporaires de F.B.)
- 3) compensation TP  
(solidarité des communes ayant  
beaucoup d'assujettis à la T.P.  
encore elles paient peu)



## INVESTISSEMENTS

DEPENSES PREVUES      RECETTES ASSUREES <sup>ET subventions</sup> <sub>capitales +</sub>

62 174 + remboursement du capital des emprunts	62 174 +
160 619 Voie communale ou rurale	132 921 + 195 105 = Prélèvements sur la Section de Fonctionnement [subventionnement = 132 921] 195 105 =
150 000 acquisition du Chalet	138 185 + Subventions (voies - chalet)
20 000 Chalet: eau électrique chauffage etc	F.C.T.V.A. (T.V.A. récupérée sur les investissements de 1984) 69 184
75 671 Travaux de bâtiments (dont clôture du jardin de l'école)	Emprunt C G = 80 000
10 000 Travaux école	
<u>482 474 +</u>	<u>482 474 +</u>

### QUELQUES PRIX

- 1 Km de semi-pénétration (goudron) sur 3 m de large : 150 000 F TTC
- 1 Km de couche d'entretien sur 3 m de large pour chemin déjà goudronné : 32 000 F TTC
- 100 m de canalisations pour collecte d'eaux pluviales : 30 000 F TTC
- fauchage : 150 F/heure TTC ; ouverture de fossés : 178 F/heure TTC
- 1985 : EDF: éclairage public, bâtiments communaux (abonnements, consommation, TVA non récupérable et taxes locales comprises) : 20 460,94 F
- collecte des ordures ménagères : 52 200 F en 1986

## L E S   M O Y E N S

---

- une fiscalité modérée
  - un soutien constant du Conseil Général
- la participation fondamentale de l'Etat

Les emprunts auprès du Conseil Général ou bonifiés par lui sont donc les bienvenus ainsi que les subventions (Conseil Général toujours et Etat parfois) ; mais l'emprunt accroît les charges de fonctionnement (intérêts) et d'investissement (remboursement du capital).

Dans ces conditions on ne peut que souhaiter la progression de l'aide de l'Etat aux communes (Dotations Globales de Fonctionnement). Mais cette aide se stabilise : 318 609 F, en 1984, 334 224 F en 1985 et 342 734 F en 1986. Le conseil municipal de Lignerolles ne veut pas accroître la part communale de vos impôts locaux sinon il contribuerait à réduire votre niveau de vie, ainsi il a même exceptionnellement, par deux fois, en 1984 et 1985 abaissé les taux de la part communale de ces taxes afin de tempérer la pression fiscale car les bases étaient revalorisées de 8% (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) mais cette année 1986, les bases n'augmentant que de 5%, la commune n'abaisse pas les taux pour ne pas amputer ses ressources. Cependant votre taxe d'habitation, sauf cas particuliers, augmente de 6,55% en 1986 par rapport à 1985 du fait du vote des budgets départemental et régional par les conseillers généraux et régionaux.

Ainsi, plus que jamais, le conseil municipal de Lignerolles a le souci d'assumer dans votre intérêt la gestion prudente des affaires communales.

VIE

ASSOCIATIVE



## CLUB DU TROISIEME AGE

10 ans d'existence

C'est en effet le 4 décembre 1976 que, à l'initiative de Madame GAUTIER LOUGNON, le Club du 3ème âge de Lignerolles peut officiellement prendre naissance.

Ce fut un des tous premiers clubs du département. En effet nous fûmes convoqués le 30 juin 1977 à une réunion dans une salle de la Mutualité Agricole à Moulins en vue de la formation de la Fédération Départementale des Clubs Ruraux de l'Allier. Il y avait à l'époque vingt six clubs dans le département; actuellement la fédération en compte cent quatre vingt quatorze. Bien entendu, nous participons à toutes ses activités : voyages, congré annuel qui réunit cinq à six mille personnes.

Quand à notre modeste club avec ses soixante dix sept adhérents, il poursuit son petit bonhomme de chemin :

- une réunion tous les premiers jeudis du mois
- un voyage d'une journée nous a conduits cette année à Saint Nectaire
- participation à la fête du 14 juillet
- un repas de fin d'année que Monsieur le Maire et plusieurs conseillers honorent de leur présence
- une réunion Inter-Clubs organisée chaque année par la fédération et qui réunit une douzaine de responsables des clubs de la même région et à ce sujet il est à signaler que nous entretenons d'excellentes relations avec tous les clubs voisins.

Nous avons malheureusement la tristesse d'enregistrer chaque année la disparition de plusieurs de nos adhérents.

Nous ne saurions trop insister pour que tous les retraités et pré-retraités viennent rejoindre notre club et combler ainsi les vides laissés par les anciens. Le meilleur accueil leur sera réservé.



## F N A C A

Fidèle à ses buts, notre comité poursuit ses actions de renforcement des liens d'amitié entre ses membres ainsi que la défense des droits matériels et moraux.

En dehors de notre commune, nous assistons à toutes les réunions et manifestations de notre comité départemental; et cette année cinq d'entre nous se sont rendus à Saint Flour au Congrès National de notre grande fédération.

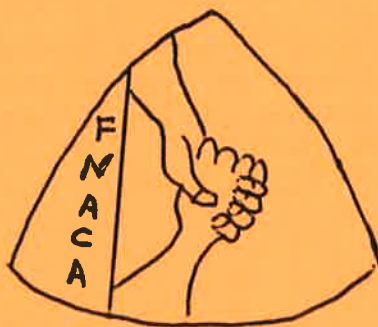
Sur le plan local, nos bals connaissent de moins en moins de succès ; notre voyage annuel n'a pu avoir lieu, faute d'inscriptions suffisantes. Aussi nous pensons renouveler notre banquet qui a enthousiasmé tous les participants. Au printemps prochain, nous envisageons d'organiser un concours de pétanque.

Nous profitons du bulletin municipal pour lancer un appel aux anciens d'A.F.N. de Lignerolles qui ne nous auraient pas encore rejoints pour qu'ils le fassent sans tarder.

Si, grâce à l'action de la F.N.A.C.A. et l'appui de nombreux élus dont nos conseillers municipaux, satisfaction nous a été donnée sur certains points de nos revendications, il reste encore beaucoup à faire :

- trop peu d'anciens d'A.F.N. sont titulaires de la carte du combattant
- le 19 mars n'est toujours pas reconnu comme journée officielle du souvenir
- étant donnée la crise de l'emploi, la F.N.A.C.A. demande d'avancer l'âge de la retraite du temps passé en A.F.N.

Et pour obtenir cela, il faut être encore plus nombreux pour être encore plus forts.



## UNION SPORTIVE DE LIGNEROLLES

Au cours de la saison 85/86 qui s'étale de Septembre à Mai, l'U.S.L. a présenté en championnat de district deux équipes "SENIORS", l'une en deuxième division, l'autre en quatrième division ainsi qu'en Coupe de l'Allier.

Les effectifs théoriques étaient suffisants mais en pratique plusieurs blessés en début de saison, d'autres joueurs éloignés pour raison de situation ou de service militaire ont posé des problèmes aux responsables chargés de la formation des équipes. Malgré ces difficultés qui se renouvellent chaque année, les "jaunes et noirs" de Lignerolles ont terminé honorablement la saison puisque l'équipe A a manqué de peu la montée en première division. De même nos jeunes "PUPILLES et POUSSINS" (exclusivement Lignerollais) se sont fort bien comportés en championnat récompensant ainsi les entraînements qui leur sont dispensés chaque samedi après-midi par leurs aînés sous la direction de Jean-Claude VIET.

Les matchs se sont disputés sur un terrain qui depuis vingt ans n'est toujours qu'un "champ" et devrait enfin s'appeler "stade" une fois terminés l'an prochain les travaux de rénovation décidés, sous réserve de l'octroi des subventions demandées, en juillet 1986 par la Municipalité.

A noter enfin que l'U.S.L. a apporté sa main d'oeuvre pour agrandir les douches qui étaient nettement insuffisantes. Plus tard il faudra songer à agrandir celles du vestiaire "VISITEURS".

L'ambiance U.S.L. est cependant toujours au zénith et ses membres sont toujours prêts à la partager avec tous les Lignerollais et Lignerollaises qui voudront bien les encourager lors des matchs et pourquoi pas ? y adhérer pleinement.



COMITE DES FETES DE LIGNEROLLES



Depuis plusieurs années déjà, le dynamique Comité des Fêtes réunissant les différentes formations associatives du village organise avec succès la fête du 14 juillet où, cette année encore, deux jours pleins de jeux et de fantaisie agrémentèrent le week-end des Lignerollais et sympathisants venus nombreux apporter leur collaboration pour les différents jeux et applaudir la course cycliste toujours très prisée, et des coureurs et du public.

Quelques semaines auparavant, il s'illustrait dans une très amicale compétition avec nos voisins de Prémilhat dans un inter-villages qui attirera sur les deux rencontres, les jeunes et nos moins jeunes toujours prêts à nous appuyer.

Avec la nouvelle année, le Comité des Fêtes espère rassembler plus de bonnes volontés pour mener à bien pendant encore de longues années les différentes animations qui pourraient lui être suggérées.





F.R.J.E.P.

## AMICALE LAIQUE

Grâce à un certain nombre de parents d'élèves ou amis de l'école, soucieux de maintenir la vie associative de l'Amicale Laïque, un programme d'activités a été mis au point au cours de l'Assemblée Générale d'octobre.

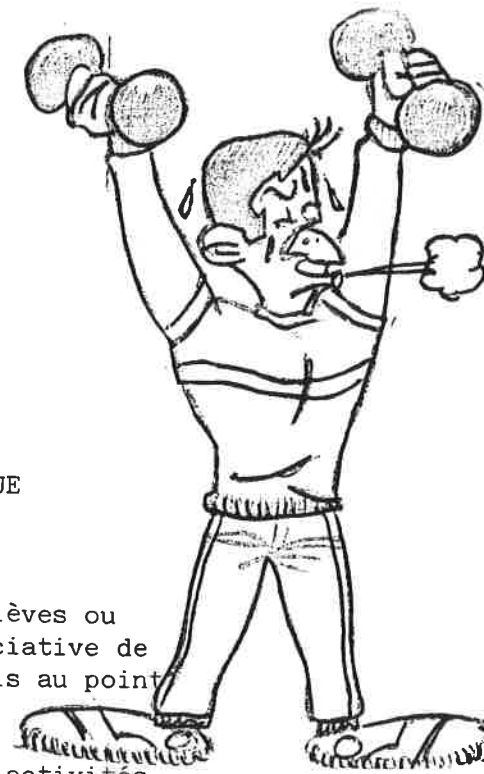
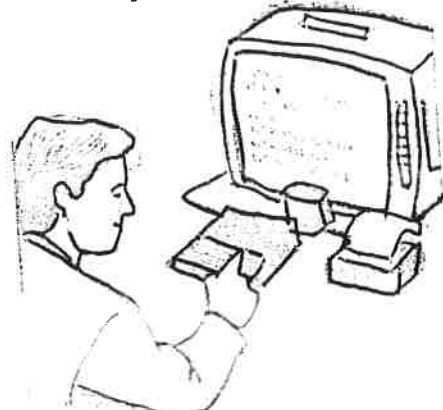
Selon ses objectifs, l'Amicale offre des activités à caractère sportif, récréatif et éducatif pour adultes et enfants. Les activités déjà existantes ont été maintenues :

- gymnastique d'entretien : tous les jeudis de 18 heures 30 à 19 heures 30. Les cours sont assurés par un professeur. (il n'est jamais trop tard pour garder la forme !)
- randonnées pédestres qui conduisent le plus souvent, par les sentiers de randonnées, sur les bords du Cher.
- sorties piscine : une fois par semaine à Nérès les Bains, de 18 heures à 20 heures, au cours du troisième trimestre scolaire (avril à juin). L'encadrement des enfants est assuré par des parents d'élèves et des enseignants. Les frais sont pris en charge par l'Amicale Laïque.
- sortie neige : à Chambon des Neiges, courant février. Ski, promenade, chacun aura la possibilité d'organiser sa journée.
- loto : il aura lieu le 25 janvier. Vous pourrez tenter votre chance et gagner des lots de valeur.

Dans un domaine plus éducatif, fonctionne depuis l'année dernière un club informatique, le mardi de 18 heures à 19 heures 30, animé par Monsieur Aubert. Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir vous y joindre.

Sont prévus en plus, une soirée Carnaval en mars avec animation et un voyage en mai ou juin.

Nous rappelons que l'Amicale Laïque est ouverte à tous moyennant une adhésion de 15 francs par adulte et de 5 francs par enfant de moins de seize ans, ceci pour une question d'assurance.



## CLUB DES JEUNES DE LIGNEROLLES

Les membres du Club des Jeunes de Lignerolles et les jeunes Lignerollais remercient Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, ainsi que les habitants de la commune pour la construction de la Maison des Jeunes de Lignerolles située derrière l'église.

Cette maison sera le lieu de rencontre des jeunes de la commune, et servira à la réalisation de diverses activités de loisirs.

Depuis la création du Club des Jeunes de Lignerolles, vous avez remarqué un effort se traduisant par un rassemblement de membres, une participation accrue de la part des jeunes, et des activités diverses et enrichissantes.

Nous vous donnons un exemple des activités réalisées au cours de l'année 1985-1986.

1985 : bal costumé, voyage, méchoui et concours de belote.

1986 : deux samedis par mois, soirée vidéo ; deux films

- Mai : bal anniversaire
- Juin : feux de la Saint Jean
- Juillet : méchoui
- Octobre : bal
- Novembre : bal costumé
- Décembre : banquet

A partir du premier novembre , deux samedis par mois seront consacrés à une soirée vidéo dans le chalet.



INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

---

\* PERMANENCE DU MAIRE \*

Chaque vendredi de 10 h 30 à 12 h 30

\* OUVERTURE DE LA MAIRIE \*

Mardi de 9 h à 12 h  
Jeudi de 9 h à 12 h - 13 h à 15 h  
Samedi de 14 h à 17 h



Téléphone : 70.51.51.05

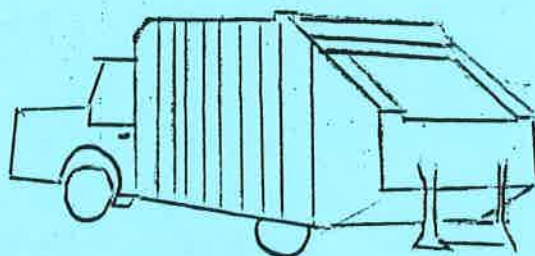
---

R A P P E L

---

\* Collecte des ordures ménagères : chaque jeudi matin

\* Collecte des objets encombrants : RETENEZ LES DATES



\* 11 Mars 1987

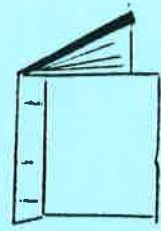
\* 16 Septembre 1987

\* DECHARGE MUNICIPALE \*

Contrôlée et réservée aux Lignerollais, uniquement pour les déchets tels que les végétaux et les gravois résultants de travaux effectués dans les résidences de Lignerolles. Demander les clés de la décharge en MAIRIE aux heures d'ouverture.

\* Bibliothèque salle Louis Tripier \*

S'adresser à la mairie aux heures d'ouverture

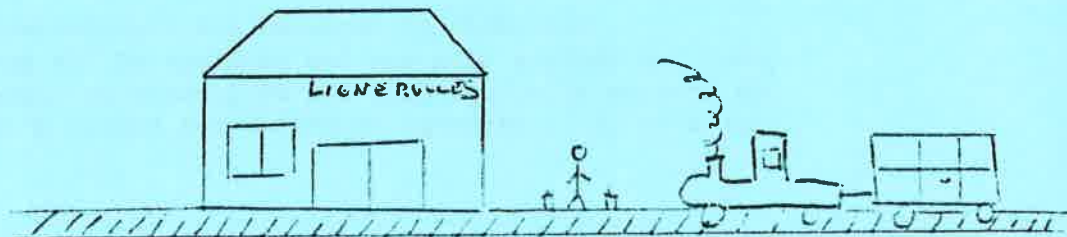


\* Horaires des trains \*

	<u>Montluçon</u>	<u>Lignerolles</u>	<u>Auzances</u>	<u>Ussel</u>
Sauf samedi et dimanche	6 h 55	7 h 03		8h48
Mercredi samedi	12 h 30	12 h 40	13 h 23	
Sauf dimanche et fêtes	18 h 25	18 h 34		20h35

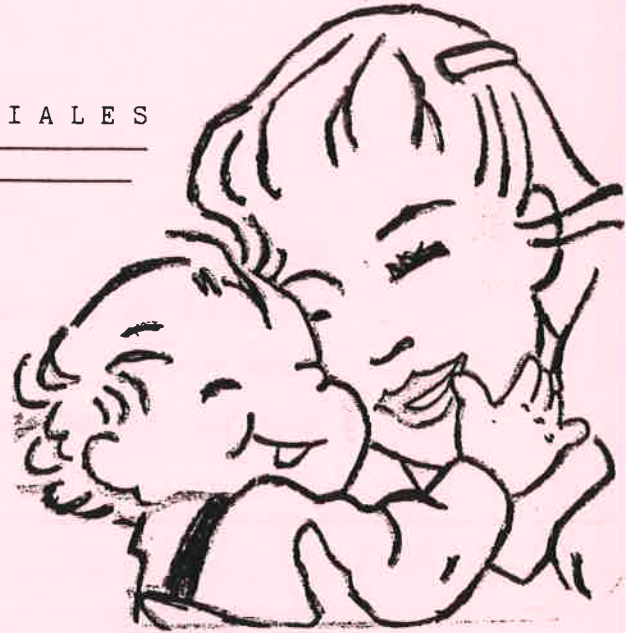
Signaler au contrôleur l'arrêt à Lignerolles

	<u>Ussel</u>	<u>Auzances</u>	<u>Lignerolles</u>	<u>Montluçon</u>
Samedi sauf le 2/5 et le 9/5/87	6 h 24		8 h 22	8 h 30
Sauf samedi dimanche et fêtes	6 h 30		8 h 17	8 h 25
Mercredi samedi		13 h 40	14 h 19	14 h 28
Dimanche et fêtes	16 h 47		18 h 38	18 h 46



I N F O R M A T I O N S

F A M I L I A L E S



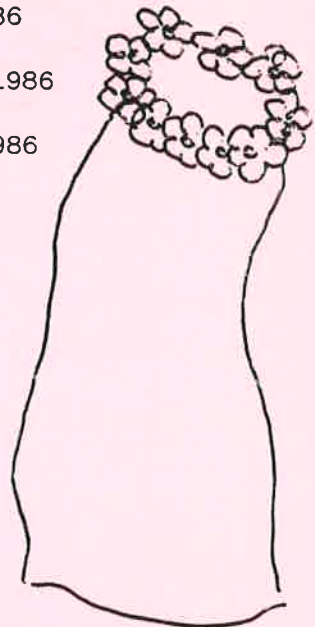
N O S J O I E S

N A I S S A N C E S :

Anthony MACEDO	25/12/85	Le Bourg
Antoine PEROUX	07/02/86	Le Grand Cougour
Lise LAMATIERE	20/03/86	Le Petit Cougour
Marie-Bénédicte FAROU	27/03/86	Saint Maixent
Alexandre EMILE	27/04/86	Le Grand Cougour
Nicolas ANDRE	30/05/86	Le Breuil
Delphina ROCHA-LIMA	18/09/86	Le Bourg
Mathilde JAOUEN	16/10/86	Château Gaillard

M A R I A G E S :

Dominique GRAVE	et	Sylvie PAUCHARD	22 Février 1986
Didier GALL	et	Fabienne PRAT	13 Septembre 1986
Gérard BRUN	et	Sylvie LAMATIERE	06 Décembre 1986



NOS PEINES

DECES :

Léonie GUETONY Vve CREUSE	21/08/86	Le Grand Cougour
Pierre ROUFFET	29/08/86	Mont
Célestine BERTHON Vve MOLUSSON	11/11/86	Mont

TRANSCRIPTIONS :

Marius CASSALENGUA	16/06/86	Le Breuil
Juliette RATON épouse TURCAT	27/06/86	La Vialle
Marie Gilberte MAST Vve GAGNEPAIN	28/08/86	Le Breuil
Alexandre PAULION	04/11/86	La Garde

